

Lettre ouverte :

**Aux autorités fédérales, cantonales et régionales de ce pays.
Aux directions des banques, à Swissmem, aux chambres d'économie publiques, aux millionnaires et milliardaires de ce même pays.
A tous les clients de Boillat Reconvilier.**

Depuis le début de la deuxième grève de Boillat Reconvilier, les médias ont beaucoup parlé de cette entreprise. Malheureusement, par contre, j'estime légitimement que l'analyse des faits réels et historiques n'a jamais été abordée correctement.

Résumé : en 1990, Swissmetal, rachète Busch-Jaeger à Lüdenscheid (BJL), à la barbe (si je puis m'exprimer ainsi) de l'encadrement de l'époque qui voulait reprendre l'affaire en « management by out ». BJL produisait essentiellement des alliages cuivreux sans plomb. La promesse du conseil d'administration de l'époque d'investir à court terme dans une nouvelle presse à extrusion pour environ 20 à 24 millions de CHF (auprès des banques allemandes) a permis à Swissmetal d'emporter l'affaire. Selon certaines sources autorisées, le prix d'achat était trop élevé au regard d'autres offres, allemandes en particulier, pour une entreprise déficitaire et peu performante. L'année suivante, un certain Volker Suchardt (retenez ce nom) rejoint BJL en qualité de directeur.

De 1990 à 2002, Boillat apporta son aide technologique pour développer et diversifier le site de BJL en jouant sur la confiance et la transparence. Grave erreur. La nouvelle presse a permis à BJL de fabriquer des produits concurrents de ceux de Boillat. La collaboration entre BJL et Reconvilier ne fut jamais bonne J'en parle par expérience ! J'ai l'intime conviction que l'appartenance à un groupe suisse était insupportable pour les Allemands, ce qui a certainement déclenché le processus actuel de mise à mort de Boillat avec l'objectif de s'approprier les spécialités et le savoir-faire du site de Reconvilier et ceci bien avant 2002.

Il semble pour le moins légitime dans cet imbroglio d'évoquer des soupçons de gestion déloyale. Des faits révélés récemment et l'arrivée au conseil d'administration du douteux financier allemand Twietmeyer, propriétaire effectif de BJL, sont des indices supplémentaires.

L'arrivée de Martin Hellweg dans Swissmetal le 4 juin 2003 après la faillite de BJL) n'est certainement pas un hasard. Si c'en est un, il est vraiment étrange.

En 2002, malgré une conjoncture très mauvaise (contre coup de l'euphorie des années 2000–2001), Boillat réalisa tout de même un bénéfice, Dornach et BJL enregistrèrent tous deux une perte substantielle.

En février 2003, BJL se trouve en cessation de paiement, soit en langage suisse, en faillite et Swissmetal avec une perte cumulée de plus de 50 millions de CHF !!! Il s'en est suivi l'opération de refinancement effectuée par la banque Lazard, mandatée par Hellweg, qui reçoit personnellement 88'000 actions à cette occasion à des conditions que le conseil d'administration s'est toujours refusé à communiquer. La valeur nominale des actions est passée de CHF 100.00 à CHF 9.00. Avant l'opération, le cours était à 25.00 CHF. Des analystes financiers plus curieux que d'autres mettent en évidence l'absence de transparence de l'opération et l'aménagement des chiffres en faveur du nouveau CEO

Comment en est-on arrivé là ? Je suis très intéressé à le savoir. Ce qui est certain, c'est que dès cette période, toutes, je dis bien toutes les décisions prises par la direction de Swissmetal sont contraires au développement et à l'avenir de Boillat pourtant jusqu'à présent seul pourvoyeur du groupe en cash flow et seul détenteur d'un leadership mondial.

Hellweg commence par licencier en novembre 2003 François Dupont directeur industriel des sites de Dornach et Reconvilier, impose l'introduction du système informatique SAP inadapté à la gestion de production de Boillat et seulement sorti 3è d'une évaluation par les deux sites de Reconvilier et Dornach. Par contre, BJL disposera prochainement du même système informatique et la possibilité de pirater tous les modes opératoires des spécialités de Boillat. Ce passage en force effectué en 2004 déjà n'avait manifestement pas d'autre but. C'est aussi Hellweg qui a permis à BJL, bien avant son " rachat " et malgré des clauses contractuelles l'excluant, d'utiliser le représentant de Swissmetals aux USA pour vendre des produits présentés comme concurrents de ceux de Boillat. Dans ce cas, le CEO de Swissmetal a agi contre les intérêts et les droits de son groupe !

La liste est longue et je renonce à tout citer, une des décisions calamiteuses a été, le 16 novembre 2004, le licenciement de André Willemin directeur du site de Reconvilier, décision qui fait déborder le vase du raz-le-bol et déclenche, le même jour, la première grève par l'ensemble du personnel.

Dès cette date, les médias ont pris la relève et porté à la connaissance du public le processus de démantèlement du site de Reconvilier. Nous avons eu connaissance des mensonges, des manipulations, des reniements, des agissements brutaux et sans scrupules de Martin Hellweg et de ses sbires, y compris l'outrecuidance, l'arrogance et la muflerie à l'égard de Madame Elisabeth Zölch, Conseillère d'Etat du canton de Berne. Son attitude me rappelle tristement des souvenirs de ma prime jeunesse, période peu glorieuse pour l'Europe submergée par un slogan " deutschland über alles " auquel on peut ajouter aujourd'hui, sans renier le premier en l'occurrence : " geld über alles "

Cerise sur le gâteau : selon la presse régionale, (18.01.06), BJL ouvre une succursale de vente à Granges (SO) et quelques jours plus tard, Hellweg communique que Swissmetal a racheté (pour la deuxième fois !) Busch-Jaeger avec la nomination de V. Suchordt au poste de vice-président de la direction du groupe. En réalité serait-ce les banques allemandes qui ont racheté Swissmetal ? L'avenir le dira si un jour Swissmetal devient Deutschmetal !!

Boillat est un fleuron industriel **de notre pays**, de réputation mondiale et actuellement irremplaçable avec des spécialités de niche à forte valeur ajoutée.

Deux exemples : Boillat produit plus de la moitié des alliages cuivreux nécessaires à la fabrication des pointes de stylos fabriqués dans le monde. D'autres types de mi-produits plus élaborés sont uniques au monde actuellement. La disparition de Boillat aura des conséquences négatives non seulement dans l'arc jurassien. Des clients étrangers du stylo bille seront pénalisés en proche Europe, aux USA et dans les principaux pays asiatiques pour ne citer que les plus importants. Pour de raisons de fonderie et de connaissances profondes et directes des besoins économiques et techniques des clients, BJL ne sera jamais à même de se substituer à Boillat. Lorsqu' Hellweg et Suchordt prétendent le contraire ils mentent. Ils créent la confusion entre gamme dimensionnelle (que couvre BJL) et performance ainsi que capacité à couvrir les besoins des clients. Contrairement à ceux de Boillat, les produits de BJL peuvent parfaitement être fabriqués en Chine !

Même situation pour des alliages propres à Boillat dans le domaine de la connectique et qui sont homologués par exemple au CERN à Meyrin-Genève, chez les avioneurs Airbus, Boeing, les fusées Ariane et de la NASA.

En date du 03 avril 2006 et à ma connaissance, la situation chez Boillat est la suivante :

Environ 200 personnes travaillent en production. Une coulée fil sur les deux existantes est en production. Les autres installations de coulée sont arrêtées. Il y a donc de moins en moins de matière première à disposition des ateliers. Interdiction de faire redémarrer la presse Loewy pour laquelle une remise à neuf de toute la partie électrique a été effectuée en novembre décembre 2005, pour un investissement de l'ordre de CHF 700'000.-. Etrange non ? La deuxième et dernière presse Klus sera arrêtée et démontée ces prochains mois. Suite aux derniers 120 licenciements, en plus des 20 cadres licenciés en février 2006, Il n'y a plus ni encadrement ni support, plus de responsables pour l'entretien, le planning, la métallurgie, la sécurité, l'outillage, et le bureau technique.

Le bureau commercial fonctionne avec 4 dames, sans responsable de marché, ni conseiller technique, ni ingénieur de vente, ni représentant. Il n'y aura bientôt plus de fil ébauché dans l'usine d'où arrêt de la production. L'organisation et la gestion du site ont été confiées à de prétendus cadres venus de Dornach et qui font quotidiennement preuve d'une incompétence confondante.

Martin Hellweg appelle cela une stratégie de développement du groupe basée sur les spécialités ! En réalité, il détruit le seul site qui dégage du profit et peut en dégager durablement.

Hellweg a dressé une liste rouge discriminant les clients en attente d'être livrés. Ont y trouve des clients considérés comme mauvais payeurs (généralement en fait parce que les comptes de Swissmetal ne sont plus à jour depuis qu'ils sont gérés à Dornach avec SAP) mais ont y trouve également les noms des clients qui ont pris la liberté de critiquer, à juste titre, la stratégie aberrante et malhonnête de la direction. Ce sont deux clients actifs dans la fabrication des pointes de stylo, (ces deux sociétés produisent ensemble plus de 25 % de la consommation mondiale connue de stylo bille), plusieurs autres clients spécialisés dans le décolletage de pièces pour l'électronique, situés dans notre vallée, le canton du Jura, les cantons de Neuchâtel et de Vaud. Même situation pour une entreprise d'électrotechnique jurassienne et vaudoise, pour ne citer que quelques entreprises importantes avec lesquels s'est créé au fil des ans, des relations étroites de partenariat, de confiance et de respect mutuels, et même d'amitié. Ajoutons que ces clients représentent ensemble une part très importante du chiffre d'affaire de Boillat et Dornach.

C'est inadmissible et scandaleux. Comment Swissmem qui assiste Hellweg dans les négociations sous l'égide de M. Rolf Bloch peut-elle regarder en face la direction des entreprises citées plus haut et qui souffrent de cette situation ?

Au contraire d'autres Etats, la Suisse est incapable de prendre des mesures pour empêcher la destruction de son patrimoine industriel. Elle n'est même pas capable de faire respecter les recommandations en déontologie financière qu'à établies la bourse suisse. Elle ne fait rien pour s'assurer non plus que le droit suisse est bien respecté malgré les doutes qu'on peut avoir. M. Rolf Bloch pense aussi que dans certains cas de litiges, l'Etat devrait pouvoir intervenir. Mais le conseil fédéral n'est manifestement pas intéressé par cette possibilité. Il fait montre d'une apathie et d'une pusillanimité indignes d'un gouvernement responsable. Il est nettement plus facile pour lui de laisser faire et de mettre le personnel au bénéfice de l'assurance chômage. Telle a été sa réponse indigne à l'interpellation Rennwald de novembre 2005. Merci et bravo. L'histoire économique de ce pays retiendra ce fait macabre et déshonorant. Quant à l'histoire politique, elle oubliera bien vite ces ombres d'hommes d'état.

Le bradage de Swiss (par un autre allemand) à Lufthansa n'est pas suffisant ? Voulez-vous un deuxième film " Grounding " ? Si c'est le cas, je vous propose le scénario :

" Finishing " 150 ans de production, de développement et de succès d'une entreprise métallurgique des cuivreux de l'arc jurassien réduit à néant en 24 mois par un financier et des spéculateurs étrangers.

En 25 ans d'activité extérieure pour Boillat, j'ai tissé des liens d'amitié avec plusieurs clients tant en Suisse qu'à l'étranger avec qui j'ai aujourd'hui encore des contacts.

J'ai honte de constater que la confiance que ces partenaires m'ont faite personnellement ainsi qu'à Boillat est honteusement trahie et réduite aujourd'hui à néant par des prédateurs économiques. Pire, plusieurs d'entre ces entreprises se trouvent menacées parce que leurs produits spécifiques et stratégiques, réalisables par Boillat uniquement, vont disparaître irrémédiablement.

J'ai honte pour Swissmetal qui méprise ses clients et compromet ainsi son propre avenir.

J'ai honte pour l'industrie de ce pays et ceux qui prétendent " diriger " son économie.

Un sentiment de dégoût m'envahit, et j'ai honte..... d'être suisse.

Merci à vous qui aurez pris le temps de me lire. Ma profonde reconnaissance est acquise à ceux qui auront compris et agi à temps pour Boillat et, par conséquent, pour toute l'industrie suisse.

06.04.2006

Maurice Burki
Ingénieur de vente, retraité de
BOILLAT Reconvilier

079 210 55 20